## Communiqué de presse

# Mobilité électrique : la Banque des Territoires crée la société Logivolt Territoires pour financer l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les copropriétés privées

Paris, le 11 janvier 2022

**La nouvelle entreprise Logivolt Territoires, lancée par la Banque des Territoires, propose aux copropriétés privées de financer l'installation électrique collective nécessaire au raccordement de bornes de recharge de véhicules dans leurs parkings. Ce nouveau dispositif financier permet de contourner les difficultés de financement en évitant aux copropriétés privées tant d'investir elles-mêmes que de répercuter le coût d'investissement sur l'ensemble des copropriétaires. Le coût d'installation des bornes de recharge sera en définitive supporté par les conducteurs de véhicules électriques intéressés.**
**Logivolt Territoires vise le déploiement de 125 000 points de recharge dans 16 000 copropriétés privées sur l'ensemble du territoire d'ici 2024. La Banque des Territoires mobilisera jusqu'à 150 M€ pour atteindre cet objectif. La création par la Banque des Territoires de cette nouvelle entreprise (filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts) s'inscrit dans le cadre du plan Climat de la Banque des Territoires.**

De plus en plus de conducteurs souhaitent passer à l'électrique mais rencontrent un frein majeur : le manque de solutions pérennes de recharge de leur voiture au sein même de leur parking habituel. Les copropriétés sont en effet souvent réfractaires à l'installation de bornes que seuls les conducteurs de véhicules électriques exploiteraient, alors que les coûts d'installation seraient assumés par l'ensemble des copropriétaires.

Pour répondre à cette problématique, Logivolt Territoires (https://www.logivolt-territoires.fr) propose de financer l'intégralité des coûts (nets de subventions éventuelles) de mise à niveau de l'infrastructure électrique collective[1] (câblage, disjoncteur, …) nécessaire à l'équipement des places de parking en bornes de recharge, en en répercutant le coût sur les seuls utilisateurs de bornes de recharge, au fur et à mesure de leur raccordement.

En finançant ainsi l'intégralité de la mise à niveau électrique dès la première demande de connexion d'une borne de recharge par un résident, Logivolt Territoires offre une solution pérenne, avec un triple avantage pour les copropriétés :

- elle prend, à leur place, le risque temporel quant au rythme auquel les résidents utiliseront un véhicule électrique et voudront disposer d'une borne de recharge sur leur place de parking ;
- en l'absence de reste à charge pour la copropriété, elle permet de faciliter la décision des assemblées générales de copropriétés quant à l'installation d'une infrastructure électrique collective;
- elle agit comme tiers de confiance entre la copropriété et l'opérateur retenu par elle en assumant la propriété de l'infrastructure électrique collective lors de son installation.

Concrètement, Logivolt Territoires :

- noue des partenariats avec des opérateurs intervenant sur l'ensemble du territoire (liste évolutive) et consultable ci-dessous et sur :
    - https://www.banquedesterritoires.fr/financement-des-infrastructures-pour-la-recharge-de-vehicules-electriques-dans-les-coproprietes ;

[1] Par exemple, 20 000 euros pour un parking de 60 places.

- https://www.logivolt-territoires.fr ;

- valide l'éligibilité de chaque devis (coût de l'installation électrique collective + coût d'installation des bornes de recharge individuelles) réalisé pour les copropriétés privées ;
- finance la pose de l'installation électrique collective.
- est payée pour la quote- part correspondant lorsqu'un propriétaire raccorde se borne.

L'installation de bornes de recharge individuelle est ensuite décidée et portée financièrement par chaque copropriétaire qui le souhaite.
Logivolt Territoires est propriétaire de l'infrastructure jusqu'au raccordement de 20 % des places de parking. Au bout de 3 ans, la copropriété peut racheter l'infrastructure.

Cette initiative de la Banque des Territoires, qui s'inscrit dans le cadre de son Plan Climat, concrétise son action en faveur de l'un des objectifs prioritaires du Plan de relance de la Caisse des Dépôts qui vise à financer l'installation de 50 000 bornes de recharge électrique d'ici 2024. Plus largement, le dispositif conçu par Logivolt Territoires contribue à rendre les moyens de transports en France moins émetteurs de gaz à effets de serre, moins polluants et à améliorer la qualité de l'air, un enjeu de la Loi Climat et Résilience récemment promulguée.

Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires souligne : « *Fidèle à son ambition d'accompagner la transition écologique et énergétique, notamment dans la mobilité, la Banque des Territoires, crée Logivolt Territoires afin de proposer un financement simple et accessible pour accélérer le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques au sein des copropriétés privées. Logivolt Territoires permet ainsi à la Banque des Territoires d'accentuer encore son action au service du logement et de la mobilité durables et de la dépollution des villes* »

**Opérateurs de bornes de recharge référencés actuellement par Logivolt Territoires** :

**BORNE RECHARGE SERVICE**

**BORNES SOLUTIONS**

**ELECTRO°MOB**

**EVE CAR PLUG**

**PARK'N PLUG**

**WAAT**

**ZEPHYRE**

**A propos de la Banque des Territoires**
Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.
***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***
www.banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

**Contact presse :**
**Banque des Territoires–** Groupe Caisse des Dépôts
Marie-Caroline Cardi – marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67